

Une aide historique pour les Manitobains

Le Budget de 2023 comprend des investissements historiques dans le cadre de mesures visant à alléger le fardeau fiscal et à rendre la vie plus abordable, totalisant plus de 1,8 milliard de dollars entre 2022 et 2024. Ainsi, une famille moyenne à deux revenus pourra économiser un total de 5 500 dollars d'ici 2024 :

- un allégement fiscal de 311 millions de dollars grâce à la hausse du montant personnel de base provincial en 2023, permettant ainsi à une famille moyenne à deux revenus d'économiser plus de 1 000 dollars en impôt sur le revenu cette année;
- un investissement de 160 millions de dollars pour hausser les seuils des tranches d'imposition sur le revenu, les faisant passer à 47 000 dollars et à 100 000 dollars en 2024;
- au total, ces améliorations apportées au montant personnel de base provincial et aux tranches d'imposition permettront à une famille moyenne à deux revenus d'économiser plus de 1 250 dollars en 2024;
- une hausse du remboursement de taxes scolaires afin de le faire passer à 50 % en ce qui concerne les biens agricoles et résidentiels, entraînant une économie de 774 dollars pour le propriétaire moyen cette année;
- une allocation de 190 millions de dollars pour réduire les paiements facturés à Hydro-Manitoba, permettant à la société d'État et à ses abonnés d'économiser plus de quatre milliards de dollars au cours des vingt prochaines années;
- des hausses du salaire minimum en avril et en octobre, portant celui-ci à plus de 15 dollars l'heure;
- des versements du Programme d'abordabilité pour les familles et du Fonds d'allégement de la taxe sur le carbone afin de lutter contre la hausse des coûts, procurant 825 dollars à une famille moyenne depuis l'automne 2022.

Des rues plus sûres

Le Budget de 2023 comprend un investissement historique de plus de 100 millions de dollars pour traiter les enjeux que sont les crimes violents et l'itinérance au Manitoba :

- un versement de 51,8 millions de dollars sur deux ans pour la stratégie manitobaine de lutte contre les crimes violents, le montant de cette année s'élevant à 34,6 millions de dollars;
- une allocation de plus de 51 millions de dollars pour la stratégie manitobaine en matière d'itinérance;

- une aide de 3,6 millions de dollars au Downtown Community Safety Partnership afin de faire du centre-ville de Winnipeg un endroit plus sûr et accueillant pour les résidents et les entreprises;
- un montant de 100 000 dollars pour soutenir les activités courantes de Bear Clan Patrol Inc. à Winnipeg;
- une somme de 9,4 millions de dollars pour l'ajout, à l'échelle de la province, de 1 000 places dans les services de traitement des dépendances et de l'usage de substances;
- un soutien d'un million de dollars pour augmenter le nombre de places de stabilisation d'urgence et renforcer les services de télépsychiatrie afin d'accroître l'accès à ces services dans les collectivités rurales ou éloignées;
- une somme de 1,5 million de dollars dans les services de santé mentale offerts aux enfants et aux jeunes afin d'améliorer l'accès à ces services et de réduire les temps d'attente;
- une somme de 600 000 dollars dans les services communautaires à durée variable de gestion du sevrage en résidence à Brandon.

Réparer les soins de santé

Le Budget de 2023 comprend un investissement historique de 7,9 milliards de dollars dans le système de santé, fournissant 668 millions de plus afin de réparer les soins de santé pour la population manitobaine :

- une somme de 130 millions de dollars pour réduire le retard dans les services chirurgicaux et diagnostiques;
- le maintien de l'investissement de 200 millions de dollars dans le Plan d'action sur les ressources humaines en santé;
- un apport de 120 millions de dollars destinés au Régime d'assurance-médicaments du Manitoba, notamment pour étendre la couverture des pompes à insuline pour les adultes admissibles ayant un diabète de type 1 ou de type 2;
- des investissements en immobilisations pluriannuels de 1,2 milliard de dollars dans les hôpitaux ainsi que dans d'autres installations de santé des régions rurales, en plus des rénovations à l'Hôpital Saint-Boniface, à l'hôpital Grace, aux installations d'Action cancer Manitoba et au Centre des sciences de la santé à Winnipeg;
- la création d'un programme d'aide à l'audition pour les personnes âgées;
- un montant additionnel de 15,9 millions de dollars pour l'avancement des initiatives mises en œuvre dans le cadre de la stratégie pour les aînés;

- une somme de 55 millions de dollars pour mettre en œuvre les recommandations du rapport Stevenson sur les soins de longue durée;
- un financement continu pour les cliniques d'accès rapide aux traitements des dépendances, notamment l'ouverture d'une clinique à Winnipeg qui sera dirigée par des personnes autochtones dans le cadre de notre partenariat avec l'Aboriginal Health and Wellness Centre.

Des collectivités plus fortes

Le Budget de 2023 comprend un investissement historique de 217 millions de dollars en financement de fonctionnement total pour les municipalités, ce qui représente 47 millions de dollars de plus que l'année dernière et la plus forte hausse en une décennie :

- des dépenses en immobilisations de 268,5 millions de dollars pour bâtir, rénover et agrandir plus d'écoles;
- un nouveau financement de 100 millions de dollars pour les divisions scolaires;
- une allocation de plus de 81 millions de dollars aux organismes relevant des Services aux enfants handicapés et d'intégration communautaire des personnes handicapées pour un salaire financé moyen de 19 \$ l'heure, portant le budget total des services aux personnes handicapées à un niveau historique de 640 millions de dollars cette année;
- un montant de 76,1 millions de dollars afin de réduire les frais parentaux réglementés pour la garde d'enfants à dix dollars par jour;
- un soutien de 8,7 millions de dollars aux initiatives de recyclage, de compostage et de détournement des déchets;
- un financement de 50 millions de dollars dans le Fonds communautaire pour les arts, la culture et le sport;
- une aide de 10 millions de dollars pour un nouveau plan d'immobilisations visant les parcs.

Des perspectives d'avenir

Le Budget de 2023 prévoit un investissement historique dans l'infrastructure et d'autres initiatives qui feront du Manitoba un corridor de transport et de commerce international :

- un montant de plus de 2,5 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour l'infrastructure routière favorisant le commerce;
- des investissements à frais partagés continus totalisant jusqu'à 160,4 millions de dollars dans les projets d'immobilisations municipaux, notamment pour l'alimentation en eau et le traitement des eaux usées;

- des fonds de 147,6 millions de dollars sur deux ans pour le chemin de fer de la baie d'Hudson menant au port de Churchill;
- une contribution additionnelle de 50 millions de dollars dans le Fonds de capital de risque afin d'assurer la croissance des entreprises au Manitoba;
- un montant de 2,3 millions de dollars pour hausser le seuil d'exemption de l'impôt sur la masse salariale et le seuil donnant droit à un taux réduit;
- un financement de 92,5 millions de dollars pour soutenir l'enseignement postsecondaire et le marché du travail;
- une allocation de deux millions de dollars pour l'élargissement du Programme de soutien à l'intégration communautaire des nouveaux arrivants;
- une contribution de 103,1 millions de dollars visant les primes d'Agri-protection afin de protéger les producteurs contre les insuffisances de production agricole causées par des conditions météorologiques défavorables;
- une hausse des investissements dans les activités minières, afin de créer des occasions pour les collectivités autochtones et du Nord.